

A quoi ça sert de trier nos déchets ????

Les titres alarmistes d'une presse récente par rapport au tri des déchets, nous obligent à vous rétablir la réalité des chiffres, des pratiques et des performances de tri dans le Nord Seine et Marne. Les 185 communes qui adhèrent au SMITOM et leurs 369 000 habitants sont concernés par le tri des déchets d'emballages ménagers.

Le SM.I.T.O.M. a signé un contrat baptisé 'Programme de Durée' avec ECO-EMBALLAGES en 1996. Ce contrat garantit au SMITOM depuis son origine la reprise des différents matériaux triés. La mission d'Eco-Emballages est avant tout d'assurer le respect **du geste de tri** des habitants, qui a d'ores et déjà permis de recycler 30 millions de tonnes d'emballages ménagers. *" Il est par conséquent fondamental que chaque Français soit assuré du recyclage effectif des emballages ménagers qu'il trie chaque jour. C'est pour protéger le geste de tri des habitants que nous souhaitons analyser le cas de Marseille",*

a déclaré Eric Brac de la Perrière, Directeur général d'Eco-Emballages.

En ce qui concerne le SMITOM, en 2008, 31 780 tonnes de déchets ont transité par le Centre de tri du Centre Intégré de Traitement de Monthyon, les 2/3 ont été expédiées dans les usines de récupération pour être recyclés.

Pour le verre, l'usine de la SAMIN située à ROZET St ALBIN(02) a reçu 8038 tonnes

Les 1668 tonnes de **bouteilles en plastique** récupérées ont été livrées dans les usines de recyclage suivantes :

SOREPLA à NEUFCHATEAU (88) qui traite le PET et le PEhd
 LES MATIERES PLASTIQUES DE BOURGOGNE à LA LOYERE (71) qui traite le PEhd
 WELLMAN FRANCE RECYCLAGE à Verdun(55) et AMCOR à STE MARIE LA BLANCHE(21) pour le PET



Le verre est 100% recyclable

Le carton (3442 tonnes) a été expédié aux PAPETERIES DE LA SEINE à NANTERRE (92) ou à Rethel (08).

Pour **l'aluminium**, 19 tonnes ont été livrées à la Société AFFIMET à COMPIEGNE et 570 tonnes **d'acier**, dans les aciéries d'ARCELOR de DUNKERQUE

Enfin 215 tonnes de **briques alimentaires** en provenance du centre de tri de Monthyon sont arrivées à l'usine de recyclage des papeteries MATUSSIERE et FOREST. à TURCKHEIM (68) en 2008.

Les déchets triés mais impropres au recyclage et ont été incinérés permettant ainsi la production d'électricité.

Non, le tri des déchets n'est pas inutile en Seine et Marne. Bien au contraire il permet de faire des économies de matières premières et d'énergie (donc des ressources naturelles) et de préserver efficacement notre environnement.

Ainsi, en 2008 le tri des déchets d'emballages ménagers au SMITOM a permis d'économiser :

8480 tonnes de CO2

177550 m3 d'eau

66930 MWh d'énergie

1 084 430 litres de pétrole

9 430 pleins d'essence

Chiffres clés (2008) secteur géographique du SMITOM du Nord Seine et Marne

130 000 tonnes d'ordures ménagères reçues au C. I.T de Monthyon

395 kg de déchets produits par personne en moyenne

42 kg d'emballages ménagers triés par personne (moyenne nationale 45kg)

24% Taux de refus (taux de déchets d'emballages non recyclables trouvés dans la collecte sélective)

75% des déchets sont d'ores et déjà valorisés au SMITOM.

4% de déchets en moins dans nos poubelles en 4 ans (comparaison 2004-2008)

« Le geste de tri, considéré par 87% des Français comme majeur pour l'environnement, est au cœur de la réussite du tri et du recyclage de ces 17 dernières années ». (Eric Brac de la Perrière, Directeur Général d'Eco-Emballages).

"Il n'est pas concevable de vouloir remettre en cause toute une stratégie nationale de développement durable en raison d'un problème isolé."